

***DELEGATION DE Mme Arielle PIAZZA
P/ M. Josy REIFFERS***

D -20090628

Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'Association des Villes Universitaires de France. Décision. Autorisation.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, P/ Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Association à vocation nationale regroupant les différentes villes universitaires (AVUF) a pour mission de faciliter l'échange d'informations et d'expériences, de développer une formation spécifique à destination des élus et d'être le porte-parole des intérêts propres de ses membres auprès des divers acteurs de l'enseignement supérieur,

Notre ville dispose aujourd'hui d'un important pôle d'enseignement supérieur autour du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Bordeaux » réunissant les quatre universités bordelaises, l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux et l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, soit près de 70 000 étudiants.

Compte tenu de l'importance qui est attachée à un enseignement supérieur et à une recherche de qualité sur notre territoire, pour le développement, l'attractivité et le rayonnement de la ville et considérant l'implication des collectivités locales dans l'accueil, les conditions de vie et de travail et l'intégration urbaine des étudiants mais aussi de l'ensemble de la communauté universitaire, à travers le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Bordeaux » et l'Opération Campus, notamment,

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- adhérer à l'Association des Villes Universitaires de France (A.V.U.F.), aujourd'hui présidée par le Maire de Montpellier.
- de désigner pour la représenter, au sein de cette association, Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, chargé de l'emploi, du développement économique, de la recherche et de l'enseignement supérieur
- d'inscrire la somme de 250 euros correspondant à la cotisation 2009 qui sera imputée au budget 2009 fonction 90 compte 6281.

MME PIAZZA. -

C'est une association qui concerne les villes universitaires de France.

On vous sollicite pour une adhésion de 250 euros afin de participer, de débattre et d'échanger des informations et des expériences entre grandes villes universitaires.

Le président de cette association est le Maire de Montpellier.

Je vous demande :

De donner la permission de représenter la Ville de Bordeaux à Josy REIFFERS ;

Et d'inscrire la somme de 250 euros correspondant à la cotisation 2009.

M. LE MAIRE. -

Ce qui est surprenant c'est qu'on n'en ait pas été membre plus tôt.

Pas d'oppositions ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE